

Les établissements d'enseignement agricole sont des acteurs majeurs de la formation tout au long de la vie. A la formation initiale sous statut scolaire ou en apprentissage, s'ajoutent de nombreuses formations pour adultes.

Installation, projet professionnel de perfectionnement, recherche d'emploi dans le monde rural, reconversion autant de raisons de rejoindre une formation adaptée et calibrée à ses besoins, pour répondre à des attentes professionnelles et développer son employabilité. C'est ce que vous propose les centres de formation grâce à des plateaux techniques et une pédagogie adaptée.

Se former tout au long de la vie avec des formations courtes pour les salariés ou les chefs d'entreprise : des formations capacitaires (Certiphyto, CACES ...), des modules de formation continue (comptabilité, bureautique, vente à la ferme, tourisme rural, plans de désherbage zérophyto, bûcheronnage, chiens de troupeau, maraîchage biologique, apiculture, transformations fromagères...).

Etre accompagné dans les démarches de bilan de compétences, de validation des acquis de l'expérience.

Etre conseillé dans un projet de reconversion.

Etre accompagné en formation ouverte et à distance.

Participer à des chantiers d'insertion et à des formations de découverte des métiers du monde rural

Valider son expérience : la VAE

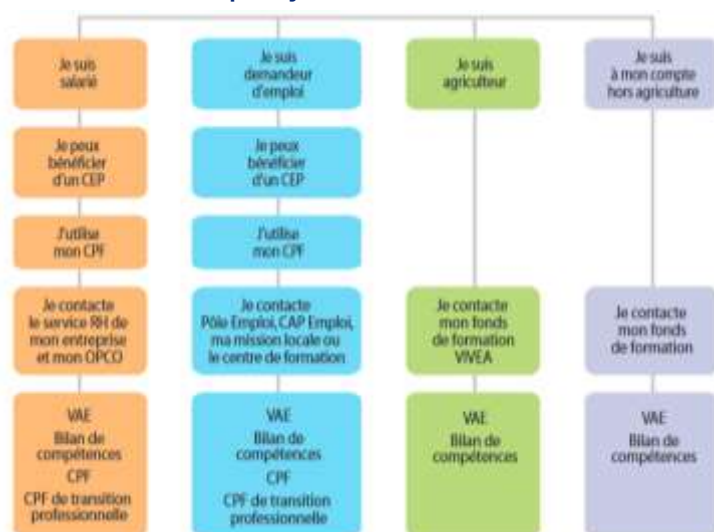
Plus de 120 titres et diplômes sont accessibles par la VAE au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Comment faire ?

Contactez la Direction Régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt

vae.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Financer son projet



Le Conseil en Evolution Professionnelle

[CEP] : gratuit et assuré par les conseillers des Chambres d'agriculture.

www.mon-cep.org

Le CPF [Compte Personnel de Formation]

Le compte personnel de formation est un droit universel de formation.

www.moncompteformation.gouv.fr

Le Compte Personnel de Formation de transition professionnelle : suivre une formation pour changer d'activité